Communiqué de presse d'Etam Développement

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D'ACTIONS PAR



PORTANT SUR 2.857.142 ACTIONS ETAM DEVELOPPEMENT EN VUE DE LA REDUCTION DE SON CAPITAL

Prix de l'Offre : 35 euros par action

AGE statuant sur la résolution relative à l'Offre : 31 mai 2010

Durée de l'Offre : prévue du 2 au 22 juin 2010 inclus

Mise à disposition de la note d'information relative à l'offre publique de rachat visant les actions de la société ETAM Développement

Le groupe Etam Développement, acteur international de la distribution de vêtements et accessoires de mode féminine, a reçu le visa sur la note d'information déposée le 15 avril 2010, relative à son projet d'offre publique de rachat d'actions (l'«Offre »). L'AMF a aujourd'hui déclaré conforme le projet d'offre publique de rachat d'actions, en application de l'article L. 621–8 du Code monétaire et financier et de l'article 231–23 de son Règlement général. Cette déclaration de conformité emporte visa de l'AMF sur la note d'information sous le numéro n°10-125 en date du 11 mai 2010.

L'Offre, qui valorise chaque action à 35 euros, a été jugée équitable par la société Accuracy, expert indépendant désigné par la société Etam Développement sur le fondement de l'article 261-1 I 3° du règlement général de l'AMF. Elle représente une prime de 52% sur la base du cours de bourse moyen (pondéré par les volumes) des 3 mois précédant le dépôt de l'Offre et de 72% sur la base du cours de bourse moyen des 6 mois précédant ce dépôt (cours de référence : cours de clôture du 13 avril 2010).

Il est précisé que l'Offre est soumise à la condition de l'adoption de la résolution relative à l'offre publique de rachat d'actions et à la réduction du capital, par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'ETAM Développement convoquée le 31 mai 2010. Les actionnaires familiaux composant le Concert majoritaire Milchior – Tarica ont pris l'engagement irrévocable de voter en faveur de cette résolution. Un communiqué de la société, dont la publication est prévue le 1^{er} juin 2010, informera le public du résultat du vote de cette résolution. Si ce vote est favorable, l'Offre sera ouverte le 2 juin et se clôturera le 22 juin.

Des exemplaires de la note d'information relative à l'offre publique de rachat d'actions sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org), d'ETAM Développement (www.etamdeveloppement.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de la société.

Le présent communiqué est établi et diffusé conformément aux dispositions de l'article 231–27, 1° et 2° du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

Contact

Judith Sebban, Chargée de Communication Financière judith.sebban@etam.fr 01.55.90.72.79